

273. PSAUTIER DOUBLE : HÉBRAÏQUE ET GALLICAN.

FIN IX^e SIÈCLE OU DÉBUT X^e SIÈCLE,

Paris ; Bibliothèque nationale, ms. lat., 102.

Fol. I à IV. De plusieurs mains (XIII^e s.). — I. Fragment d'un rôle de justice relatif à l'exécution d'un testament. — II. En haut du feuillet, la cote du Collège de Clermont a été grattée et biffée. — II à IV. Fragments d'une traité de droit canon ; ces fragments sont accompagnés de gloses marginales.

Fol. 1. En tête du feuillet, note de Nicolas Le Febvre : « Psalmorum interpretatio quae beati Hieronymi juxta veritatem hebraicam ad Sophronium dicitur, et operibus eiusdem doctoris subiicitur ; quae autem versis paginis habetur, et vulgaris, qua Ecclesia utitur. » — Au bas du feuillet, le nom de Jacques de Thou a été effacé. En marge : « Codex Colbertinus, 727. — Regius, 3393. 4. »

Fol. 1 à 137. Psautier sans hymnes, ni antiennes, ni collectes. — Comme l'indique la note de Nicolas Le Febvre, ce psautier est double : le recto des feuillets donne la version hébraïque de saint Jérôme ; le verso, la version gallicane. Le fol. 1 fait exception : il contient seulement la version hébraïque du premier psaume et des six premiers versets du ps. II ; je ne saurais dire si primitivement la version gallicane se lisait en regard de ce feuillet. — Glose marginale ; le début est en partie effacé. Cette glose affecte seulement le psautier gallican. — Les astérisques et les obèles sont indiqués dans les dix-sept premiers psaumes du psautier gallican ; ils deviennent très rares à partir du ps. XVIII.

Quelques titres du psautier hébraïque. — Fol. 1 « Propheta canticum increpatione cecinit [II]. — 2. Canticum David cum fugeret a facie Asalon filii sui. III. — Victori in psalmis cantici (*sic*) David. IIII. — 3. Victori prophetae pro hereditibus canticum David. V. — 4. Canticum David victori psalmus super ota [= octava] [VI.] — Pro ignoratione David quo cecinit Domino super verbis Aetihopis (*sic*) filii Gemini [VII]. — 5. Victori pro torcularibus canticum David. VIII. — 6. Victorem pro mortem (*sic*) filii canticum David. [IX.] — 8. Victori David. X. — XI. Victori pro octava canticum David. »

Quelques titres du psautier gallican. — Fol. 1 v^o. « Psalmus David cum fugeret a facie Absalon filii sui. III. — In finem psalmus David cantici. [IV.] — 2 v^o. In finem pro ea que hereditatem consequitur psalmus David. V. — 3. In finem in carminibus pro octava psalmus David. VI. — 3 v^o. VI[I]. Psalmus David quem cantavit Domino pro verbis Cusi filii Gemini. — 4 v^o. In finem pro torcularibus psalmus David. [VIII.] — 5 v^o. In finem pro occultis filii psalmus David [IX] — 7 v^o. In finem psalmus David [X] — In finem pro octava psalmus David. XI... » — 89 v^o. Notation du *Venite exultemus*. Cette notation est française ; le copiste a noté seulement les passages dont le texte concorde avec la version gallicane ; en cas

de divergence, il a ajouté, soit en marge, soit entre les lignes, le texte gallican ainsi que la notation. — 137 v^o : « Pusillus eram inter fratres meos et adolescentior in domo patris mei, pascebam oves patris mei, manus mee fecerunt... »

Fol. 137 v^o à 141. Cantiques bibliques. — 137 v^o. « Confitebor tibi, Domine... — Ego dixi... — 138 v^o. Exultavit... — 139. Cantemus Domino... — 139 v^o. Domine, audivi... — 140 v^o. Audite, celi, que loquor... » La fin manque.

Fol. 142 et 143. De deux mains différentes. — 142. Fin d'un office des morts (XIII^e s.). La neuvième leçon, le neuvième répons et les antiennes de Laudes concordent avec celles qui se lisent au bréviaire de Saint-Bénigne conservé à la bibliothèque municipale de Dijon (*ms.* 113, fol. 125 sq.). — 142 v^o. Serment de stabilité d'un moine de Saint-Bénigne de Dijon : « Ego frater *ill.* promitto stabilitatem meam et conversionem morum meorum, et obedientiam secundum regulam sancti Benedicti coram Deo et sanctis eius, in hoc monasterio Divionensi, quod est constructum in honore Dei, salvatoris nostri Ihesu Christi sancteque eius genetricis Marie simulque beatorum martyrum Benigni atque Mauricii in presentia domni *ill.* abbatis. » — Ce serment est suivi du début d'un petit office de la Vierge.

Fol. 143 (XIII^e s.). Texte relatif à la première communauté chrétienne de Jérusalem (Act., IV, 32). — Extrait de l'évangile selon saint Jean (XIX, 25-27). — Note sur les trois maris de sainte Anne et sur la famille de la Vierge. — Extrait de l'évangile selon saint Mathieu (XXIV, 3 à 13).

Ce manuscrit n'est pas simplement une « version de saint Jérôme sur l'hébreu », comme l'affirme le *Cat. gén. des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale* (t. I^{er}, 1939, p. 38) : c'est un psautier double, qui donne la version hébraïque, et, en regard, la version gallicane, cette dernière accompagnée d'une glose. L'absence de calendrier, d'hymnaire et de litanies rend l'attribution de ce manuscrit difficile. Le fragment de l'office des morts (fol. 142) et la promesse de stabilité du moine (fol. 142 et 142 v^o) indiquent qu'au XII^e siècle il était à l'usage de Saint-Bénigne de Dijon ; c'est tout ce que l'on peut affirmer avec certitude. Quant à la date du volume, l'écriture et la décoration dénotent la fin du IX^e ou le début du X^e siècle.

Parchemin. — 143 ff. les uns à longues lignes, les autres à deux ou à trois colonnes, plus les fol. I à IV. — 333 sur 285 mill. — Grandes et moyennes initiales noires agrémentées de rouge ; çà et là, quelques initiales vermillon — Petites initiales vermillon.

Reliure ancienne peau blanche sur ais de bois ; traces de fermoir. (Collège de Clermont. — Nicolas Le Febvre. — J. A. de Thou. — Colbert, 727. — Reg., 3393⁴.)